COMMUNE DE
CHEYRES-CHÂBLES

4. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 54'000.00 pour l'entretien et la mise à niveau des infrastructures sportives

Numéro d'investissement	Conseil général 2026/02
Mandant	Conseil communal – M. Stéphane Rey
Chef de projet	M. Romain Viquerat

Préavis				
Service	**Responsable**	**Date**	**Préavis**	**Commentaire**
Conseil communal	Stéphane Rey	31.10.2026	**Favorable**	Il s'agit d'un investissement prévu au budget d'investissement 2027
Administrateur des finances	François Guerry	06.11.2026	**Favorable**	Amortissement sur 10 ans et financement par les liquidités

1. Contexte

Le SHC Cheyres Okee occupe une place importante dans la vie sportive et associative de notre commune. Fondé en 1993, le club utilise depuis la saison 2004-2005 le terrain de skater-hockey situé dans la zone sportive de Cheyres, en Crevel. Au fil des années, il s'est illustré par de nombreux succès sportifs et a contribué au rayonnement de notre commune.

Depuis 2018, le club connaît un nouvel essor, notamment grâce à la reconstruction de son mouvement junior. Il compte aujourd'hui environ 50 jeunes joueurs et joueuses, répartis dans quatre catégories juniors, ainsi que 40 joueurs actifs. Cette évolution témoigne du dynamisme de la société et de son engagement en faveur de la jeunesse.

Le développement du club s'accompagne toutefois de nouveaux besoins en matière d'infrastructures. L'augmentation du nombre de joueurs et d'équipes nécessite davantage d'espaces de rangement pour le matériel sportif. Par ailleurs, la fréquentation croissante du terrain par les familles et les supporters met en évidence le manque d'infrastructures adaptées pour accueillir les spectateurs, notamment lors de conditions météorologiques défavorables.

En parallèle, certaines installations arrivent en fin de vie. Le tableau d'affichage électronique, âgé de plus de 20 ans, ne peut plus être réparé. Le revêtement de la surface de jeu, dont la dernière réfection remonte à 2012, nécessite également une intervention afin de garantir de bonnes conditions de pratique et de préserver la durabilité des installations.

À la suite d'une rencontre organisée le juillet 2026 entre les représentants du club et une délégation du Conseil communal, une réflexion commune a été engagée afin de répondre à ces différents besoins de manière coordonnée. Le Conseil communal propose ainsi une approche globale comprenant la construction d'un couvert pour les spectateurs intégrant un espace de rangement, le remplacement du tableau d'affichage et la remise en état de la surface de jeu.

Cet investissement permettra de pérenniser les infrastructures communales, d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique sportive et d'accompagner durablement le développement du club, en particulier de son mouvement junior.

2. Périmètre

Le périmètre du projet concerne principalement les infrastructures utilisées par le club de skater-hockey.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des investissements réalisés ces dernières années par la commune pour moderniser et pérenniser les infrastructures sportives. En décembre 2022, le Conseil général a accordé un crédit pour la réalisation d'un terrain de padel. En 2024, un nouvel investissement a été consenti pour l'assainissement énergétique de la zone sportive, comprenant notamment une modernisation importante de l'éclairage des terrains de football.

Après les infrastructures dédiées au tennis et au football, le présent projet vise à répondre aux besoins du troisième club sportif actif dans la zone de Crevel.

Cet investissement vient ainsi finaliser un programme cohérent de modernisation des infrastructures sportives, permettant aux trois sociétés sportives de bénéficier d'installations adaptées à leurs besoins et à leur développement.

3. En cas de refus :

- Les conditions d'accueil des spectateurs resteront insuffisantes, particulièrement lors de la période hivernale.
- Le manque d'espaces de rangement continuera à compliquer le stockage et la gestion du matériel sportif.
- Le tableau d'affichage actuel, qui ne peut plus être réparé, présentera un risque croissant de panne et de défaillance lors des compétitions.
- L'usure de la surface de jeu continuera à progresser, avec le risque de nécessiter à terme des travaux de réfection plus importants et plus coûteux.
- Le développement du mouvement junior ne pourra pas être accompagné par une adaptation appropriée des infrastructures.

4. Planning intentionnel

Décembre 2026	Présentation de la demande de crédit au Conseil général
Décembre 2026	Dépôt des demandes de subventionnement
Février 2027	Dépôt de la demande de permis de construire
Juillet 2027	Lancement des travaux
Septembre 2027	Mise en service et bouclement du projet

Ce planning est intentionnel et reste notamment conditionné à l'obtention des autorisations nécessaires et à la disponibilité des entreprises.

Le démarrage des travaux est prévu en juillet 2027 afin d'éviter toutes interférences avec les festivités du 60e anniversaire du club de football, qui se dérouleront en juin 2027.

Le calendrier des travaux vise également à garantir la mise à disposition des installations rénovées avant le début de la saison 2027-2028 du championnat régional de skater-hockey.

5. Appel d'offres

Le marché des fournisseurs spécialisés dans les tableaux d'affichage sportifs et l'entretien des surfaces de skater-hockey est relativement restreint.

Les appels d'offres seront réalisés en procédure de gré à gré auprès d'entreprises spécialisées de la région.

6. Coûts

Les coûts sont basés sur des offres budgétaires demandées auprès des fournisseurs potentiels.

Installation d'un couvert pour les spectateurs avec rangement		
• Installation de chantier	CHF	500.00
• Fourniture de matériel et pose	CHF	27'000.00
• Travaux de maçonnerie	CHF	8'000.00
• Contrôle de validation par un ingénieur	CHF	1'000.00
Sous-Total – couvert et rangement	**CHF**	**36'500.00**
Remplacement du tableau d'affichage		
• Fourniture	CHF	10'000.00
• Installation électrique	CHF	800.00
• Travaux de serrurerie	CHF	1'200.00
Sous-Total – Installation hors éclairage	**CHF**	**12'000.00**
Réparation, ponçage et entretien de la surface de jeu		
• Premier ponçage	CHF	15'000.00
• Deuxième ponçage (si nécessaire)	CHF	15'000.00
• Installation de chantier	CHF	1'000.00
Sous-Total – Installation hors éclairage	**CHF**	**31'000.00**
Divers		
• Divers et imprévus	CHF	3'000.00
Sous-Total – divers	**CHF**	**3'000.00**
TOTAL (HT)	**CHF**	**82'500.00**
TVA (8,1%)	CHF	6'682.50
TOTAL (TTC)	**CHF**	**89'182.50**
Arrondi (TTC)	**CHF**	**90'000.00**

Le budget comprend deux opérations de ponçage de la surface de jeu. Selon les retours d'expérience recueillis auprès d'autres terrains de la région, une seule intervention devrait toutefois suffire.

La nécessité d'un deuxième ponçage sera évaluée à l'issue de la première intervention. Dans le cas où celui-ci ne serait pas nécessaire, une économie potentielle de CHF 14'500.– HT pourra être réalisée, réduisant d'autant le coût final du projet.

7. Subvention et participation du club

Le projet prévoit une participation financière significative du SHC Cheyres Okee ainsi que la sollicitation d'une subvention auprès de la Loterie Romande.

Le remplacement du tableau d'affichage et la remise en état de la surface de jeu constituent des investissements à caractère sportif susceptibles de bénéficier d'une subvention de la Loterie Romande. Selon les estimations actuelles, le taux de subventionnement pourrait se situer entre 20 % et 30 % des dépenses reconnues éligibles. Par prudence, une contribution d'environ CHF 6'000.– est retenue dans le plan de financement prévisionnel, sous réserve de validation par l'organisme compétent.

Le club s'engage par ailleurs à participer au financement du projet à hauteur de CHF 30'000.– et réalisera une partie des travaux.

Montant final estimatif à charge de la commune

• Coût du projet selon budget	CHF	90'000.00
• Subvention	CHF	-6'000.00
• Participation du club	CHF	-30'000.00
Total – estimatif à notre charge	**CHF**	**54'000.00**

8. Financement et amortissements

Financement par les liquidités courantes.

- Intérêts : non applicable
- Amortissements : 10% par an soit CHF 5'400.00 dès l'année qui suit le bouclement du projet

9. Proposition de décision

En conclusion, ce projet permettra de rénover et d'améliorer les infrastructures du terrain de skater-hockey tout en répondant aux besoins actuels d'une société sportive particulièrement dynamique et engagée dans la formation des jeunes.

En conséquence le Conseil communal demande :

- d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 54'000.00 pour l'entretien et la mise à niveau des infrastructures de la zone sportive de Cheyres

Châbles, le 9 novembre 2026
Stéphane Rey, Conseiller communal